

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS



ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE

 QUE RETENIR DU SECTEUR "ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE" ?



Le secteur **Activités pour la santé humaine** représente **7,2 %** de l'emploi salarié du Grand Est, soit **144 123** salariés

Les emplois se répartissent prioritairement au sein des entreprises de **moins de 9 salariés**



Dans ce secteur, la proportion des non-diplômés est **moins élevée que** celle de l'ensemble des secteurs

Les **professions intermédiaires** sont la catégorie socioprofessionnelle la plus fréquente

Au premier rang des métiers se positionne celui de **infirmiers en soins généraux, salariés**



Au regard de l'ensemble des secteurs, la part des seniors de 50 ans et plus est **équivalente** dans ce secteur

Au regard de l'ensemble des secteurs, la part des femmes est **plus importante** dans ce secteur

La stabilité des contrats¹ de travail dans ce secteur est **moins marquée que dans** l'ensemble des secteurs

La part des emplois non salariés de ce secteur est **plus importante que** celle de l'ensemble des secteurs

Les temps partiels sont **moins** répandus que dans l'ensemble des secteurs



Lorsque le secteur en question est qualifié de "proche" ou "équivalent" à l'ensemble des secteurs, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

? Notes :

¹ CDI + Fonction publique